

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 352

Artikel: Des multinationales aux multicantoniales
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023595>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des multinationales aux multicantonales

L'a-t-on assez répété sur tous les tons, l'occupation de Bulova à Neuchâtel a révélé avec éclat la combativité nouvelle des travailleurs engendrée par l'intensification de la récession. Un pan entier de l'« affaire » est cependant la plupart du temps resté dans l'ombre : on s'est satisfait d'analyser de façon superficielle le comportement de l'employeur; tout le monde semblait soulagé de pouvoir se contenter de coller à ces patrons-là l'étiquette d'« Américains » !

Comme si l'on voulait oublier que des menaces semblables pèsent sur une grande partie de notre économie, celle qui dépend de cette sorte d'entreprises, et peu importe que leur siège soit à Chippis, à Zurich ou en Californie (les étrangères viennent bien sûr immédiatement à l'esprit, de Bulova à Dupont de Nemours, mais sur notre territoire il faut bien voir que l'essentiel de cette force est composé de firmes d'origine suisse, Nestlé, Hoffmann, BBC, etc.).

Mettre à jour ces rapports de dépendance souvent souterrains, c'est découvrir par exemple que Tarex, cette entreprise genevoise en difficultés, dépend des Câbleries de Cossonay, et Cossonay de BBC, que Doria, cette petite fabrique de biscuits genevoise qui a fermé il y a deux ans, était une antenne parmi d'autres de Pilsburg; et l'on pourrait multiplier les illustrations de cette fantastique toile d'araignée.

Donc, au fur et à mesure de l'enquête, les cartes financières des multinationales apparaissent ; ces ramifications sont si importantes que tous les slogans, de prime abord un peu creux, propagés sur ce type d'entreprises, trouvent des justifications irréfutables. Mais cette démonstration n'est pas notre propos pour l'instant; il faut aujourd'hui s'acharner à saisir les retombées de cette mainmise en période de crise. Et pour cela il s'agit de revenir à une comparaison avec l'entreprise dite classique.

L'entreprise capitaliste type se définit entre autres par l'opposition et les contradictions existant

entre sa face interne et son environnement, son « extériorité ».

La face interne, l'« intérieurité », c'est son organisation, sa théorie et sa pratique, ses finalités aussi, qui se résument « grosso modo » en une poursuite du profit et du pouvoir, le pouvoir d'ailleurs l'emportant de plus en plus sur le profit.

L'environnement, l'« extériorité », c'est tout ce qui n'est pas la firme, mais aussi tout ce qui peut être investi par elle pour obtenir le maximum de profit et de pouvoir. On peut alors soutenir valablement que marché du travail, environnement naturel et construit, collectivités publiques et aménagement régional n'ont de signification et de valeur que par rapport aux intérêts de la firme. Autrement dit, l'« extériorité » a une valeur d'échange, pas une valeur d'usage !

Dans le système capitaliste classique, où l'économique l'emporte sur tout le reste, et où, à l'intérieur de l'économique, l'essentiel des décisions est pris par l'entrepreneur individuel (au sens large), cette manipulation de l'environnement extérieur a des limites : les collectivités publiques, même satellisées par l'existence de rapports personnels (directs dans le cas des conseils d'administration, indirects lorsque la relation passe par les partis) ou manipulées par la publicité, peuvent, lorsque les exagérations deviennent patentnes, s'opposer aux décisions des firmes, établir avec elles des relations point trop inégales (à noter : le dirigeant de la firme dite classique tient personnellement à son propre enracinement).

Le poids financier et économique

Avec les multinationales, tout change ! Tout d'abord, leur chiffre d'affaires est souvent plus important que celui des collectivités dans lesquelles elles s'« insèrent » (d'où un rapport de forces qui ne saurait être inversé, ou même modifié sérieusement); bien plus, leur implantation dans plusieurs pays leur permet, en cas de difficultés, d'échapper à toute prise des éléments qui consti-

tuent leur « extériorité » : leur exode hors d'un territoire national est toujours envisageable, comme l'a montré par exemple le conflit d'Innocenti Leyland à Milan.

Dans ce contexte, les collectivités ne sont pas seulement manipulées, elles peuvent être remises en question. L'unité qu'elles constituent, sur le plan de leur environnement spatial et temporel, face aux multinationales, n'existe que pour autant que ces dernières puissent les utiliser en vue de la réalisation de leurs objectifs.

En d'autres termes, les multinationales peuvent s'implanter ici ou là, au gré des décisions prises sur la base de leur programme. Si cela est admis, on doit aussi concéder qu'elles assurent alors à l'unité choisie une croissance économique indiscutable. Mais elles peuvent tout aussi bien décider, pour des raisons de logique interne, logique dont les seuls paramètres sont leur propre pouvoir et leur propre profit, de modifier leur politique, et par là-même créer une perturbation considérable dans l'environnement extérieur : la multinationale sécrète sa propre géographie et sa propre histoire ; et elle les impose aux unités au sein desquelles elle réalise son intervention, aux sociétés qui y vivent, et aux territoires sur lesquels elle se situe.

Les exemples de ce phénomène sont nombreux en Europe occidentale qui a connu, ces dernières années, des implantations multiples de multinationales dans des régions où il y avait de la main-d'œuvre à récupérer, des avantages fiscaux à négocier, en un mot, des localisations favorables. Pour les firmes d'origine américaine, l'Europe de l'Ouest dans son ensemble, était un terrain favorable à l'expansion. Aujourd'hui, ces zones ne semblent plus avoir les mêmes attraits ; et c'est le reflux. Que laisse-t-on derrière soi ? Des collectivités aux abois, et qui ont, souvent, procédé à des investissements considérables dans les infrastructures, des hommes sans travail qui n'ont d'autres ressources, dans la plupart des cas, que de suivre le capital, c'est-à-dire d'émigrer à leur tour.

Si le système économique a prôné, et prône encore, la mobilité de la main-d'œuvre, ce n'est certes pas par hasard : il est lui-même nomade ! Et il pousse au « nomadisme » des hommes qui deviennent des unités déterritorialisées, avec toutes les frustrations et les souffrances que cela comporte.

Cette tendance existait à l'évidence bien avant les multinationales. Le Tessin et le Valais sont les témoins de la manière dont certaines implantations se réalisent lorsqu'elles sont le fait de firmes dont le siège principal est situé dans une région hautement industrialisée du même pays... Avec les multinationales, c'est la planète entière qui est à la disposition des conseils d'administration ; et la récession actuelle, à l'origine de laquelle ces sociétés ne sont pas étrangères — n'ont-elles pas toutes suffisamment spéculé sur les changes pour bouleverser un équilibre financier et économique délicat ? n'ont-elles pas investi l'Europe avec des dollars dévalués ? — cette récession est en train d'accélérer la montée de ces géants.

La crise en effet tend à éliminer les entreprises moyennes, laissant un espace libre que les multinationales occupent sans désemparer. Le chômage facilite l'opération en mettant à disposition une main-d'œuvre réduite de plus en plus au bon vouloir patronal (malgré des sursauts impressionnantes) et devenue, sous la loi du plus fort, plus souple et plus mobile. Les collectivités publiques, elles, s'en trouvent encore davantage désarmées lorsque des projets de « restructuration » vident des régions entières de leurs résidents (premières victimes, les régions les moins bien loties) ou attaquent encore plus fortement l'environnement naturel ou urbain. Là, nous sommes bien en présence des prémisses de la mondialisation de l'économie, chantée par le Club de Rome.

Cependant, un mouvement contraire peut se dessiner : le pouvoir prodigieux que les multinationales ont aujourd'hui fortifié peut susciter demain une nouvelle résistance organisée.

Le mythe absolu de l'augmentation du produit national brut et la poursuite de la marche vers la

diminution des coûts par unité produite seront peut-être remis en question : on prendrait alors enfin en considération le coût de ces postulats pseudo-économiques, à savoir la mise systématique du gaspillage à la charge des collectivités publiques (gaspillage de l'espace, appauvrissement de l'existence, etc.).

Un déclic

La participation, premier pas vers l'autogestion, est l'un des éléments qui peuvent amorcer ce changement des mentalités (car c'est bien de cela qu'il s'agit, avant même la mise en action d'un programme alternatif de développement). L'apparition de la pénurie sur le marché de l'emploi peut être le premier déclic pour des travailleurs acculés à une mobilité géographique hypothétique. Mais la réaction devra ici être prompte : les travailleurs ne seront pas de manière durable dans une position qui leur permette d'intervenir dans le ménage économique et financier, la mobilité des firmes contestées fera rapidement échec,

comme on l'a vu, à la mise sur pied d'une nouvelle stratégie de partage des pouvoirs.

C'est dire que l'autogestion doit être également le but des régions : le plan, tout indispensable qu'il soit lorsqu'il s'agit de fixer les conditions générales de la vie économique, laisse, dans sa conception actuelle, les régions trop désarmées par rapport aux centres de décision ; et il doit donc être conçu de manière à permettre aux collectivités, jusqu'aux plus petites, de devenir des agents économiques, et cela avant que leur existence soit menacée.

Revenir, après ce long détour à Bulova, c'est donc conclure que le maintien de la production à Neuchâtel — si provisoire qu'il soit — n'aura servi à rien si les autorités cantonales ne trouvent pas un nouvel élan dans cette épreuve de force. Là, comme ailleurs, il s'agira de prendre fermement le relais des luttes d'entreprise et d'opposer aux licenciements des multinationales (mais cela vaut aussi pour les « multicantoniales ») un programme de création d'emplois durables.

COHÉRENCE !

Dans le corps de notre dernier texte à propos de l'initiative sur la participation (DP 350 : « Initiative sur la participation : un contenu et un contenu », page 4, 3e par.), nous écrivions malencontreusement : ... « L'enjeu de la votation du 21 mars n'en est pas moins mince pour autant »... Voilà qui allait diamétralement à l'opposé de notre démonstration ; espérons que cette malheureuse « addition de négations » n'aura pas abusé les lecteurs qui nous suivent à ce chapitre depuis quelques mois ! Il fallait lire évidemment : « L'enjeu de la votation du 21 mars n'est pas mince pour autant », comme la suite de l'article le prouvait abondamment. Nos excuses donc pour cette fausse piste !

A propos de « participation » et plus largement de droit de regard des travailleurs sur la marche des entreprises, ce fait divers authentique :

Personne, probablement, n'aura noté, dans la presse genevoise cette petite annonce promettant de « bons gages » à qui postulerait un emploi dans un restaurant du bout du lac. Cette offre alléchante ne pouvait pourtant pas échapper à ce jeune Tessinois, venu à Genève chez des parents pour tenter d'échapper au chômage. Et pour cause : voilà six mois et plus qu'il avait terminé son école de commerce, voilà six mois qu'il cherchait du travail, voilà quelques semaines qu'il avait décidé, en désespoir de cause, d'émigrer à Genève pour frapper à d'autres portes ! Le jour même, il se présente donc au restaurateur en question ; lequel lui dicte ses conditions : garçon de cuisine, 66 heures par semaine et 800 francs par mois (pour la bonne bouche : nourri à midi !).

Et les travailleurs ont l'audace de vouloir mettre leur nez dans les « affaires » des patrons...